Esprit Motard 06
Maison des Associations
50 boulevard St Roch
06300 Nice
06 43 40 14 59
contact@espritmotard06.fr

Charte eSprit Motard 06

Association régie par la loi 1901, ESM06 se veutnon revendicative, mais œuvrant pour l'amélioration des conditions de circulation des 2 et 3 roues motorisés du département.

Ses statuts sont déposés en préfecture des Alpes-Maritimes sous le numéro W062011002 et a pour objet **la sécurité sur la route** ainsi que **la** promotion et la défense des usagers de 2 et 3 roues motorisés, notamment par :

- l'amélioration de la formation de ces conducteurs ;
- la sensibilisation des jeunes et futurs conducteurs de 2RM à leur vulnérabilité ;
- la sensibilisation des autres usagers de la route à la vulnérabilité des conducteurs de 2 et 3 roues motorisés ;
- et d'une manière générale toute action concourant à la réalisation de l'objet social, comme la sécurisation d'événements motards et l'organisation de stages techniques de perfectionnement des conducteurs de 2RM.

L'association se veut **force de proposition** dans toutes ses actions et a pour principes **la tolérance mutuelle et le respect des autres dans le partage de la route**.
Elle n'accepte dans ses rangs que des femmes et des hommes qui affirment ne pas être ou avoir été adhérents ou sympathisants d'une association ou d'un groupement appelant à la discrimination raciale, à la violence envers une personne ou un groupe de personnes en prétextant de leur origine, de leur appartenance à une ethnie ou à une religion déterminée et qui propagerait ou aurait propagé des idées et des théories tendant à justifier ou à encourager cette discrimination, cette haine, cette violence.

Elle a pour fil conducteur de toutes ses actions et engagements :

Liberté, égalité et solidarité

Ses membres actifs sont tous bénévoles et il est fait appel à tous les adhérents pour participer, dans la mesure de leurs disponibilités, aux différentes actions proposées, que ce soit pour :

- la sensibilisation des jeunes en milieu scolaire ;
- la participation à des salons et événements moto ;
- la mise en place de Pauses Motards dans des lieux stratégiques du département ou alentours ;
- la sécurité des cortèges, événements sportifs ou motards ;
- l'encadrement des sorties et balades réservées aux adhérents ;
- l'encadrement de sorties demandées par nos partenaires ;
- ou toute autre action permettant de promouvoir la sécurité des 2 roues sur la route.

En adhérant à **Esprit Motard 06**, et pour que l'association vive et perdure avec une unité d'action, de représentation et de comportement, vous vous engagez à respecter les valeurs morales présentées plus haut, tout comme à rouler en respectant les règles de sécurité sans vous mettre en danger : machine entretenue, équipement adapté, respect des personnes dans le groupe, respect des consignes données par les responsables des différentes actions.

Pour que la route soit toujours un plaisir...